

*Formation—Loi*

quand, il n'y a pas si longtemps, le premier ministre (M. Trudeau) a déclaré que le fédéralisme coopératif était mort. En proposant un projet de loi qui établit un programme national d'enseignement professionnel, le gouvernement apporte une confirmation à la déclaration que le premier ministre a faite.

Il nous en coûtera combien pour tuer le fédéralisme coopératif? Nous détruirons un bon nombre des maisons d'enseignement que nous avons instituées au cours d'une longue période de temps. Les parrains du bill, y compris le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy) doivent en accepter la responsabilité. Ils sont responsables parce qu'ils n'ont pas réuni les autorités provinciales intéressées pour les consulter et leur demander quelles sortes de programmes de formation professionnelle nous devrions avoir au Canada. Quelle devrait être la portée de l'aide fédérale dans ce domaine? Nos travaux au palier provincial nous ont appris que ce sont des provinces comme la Nouvelle-Écosse qui ont tracé la voie dans le domaine de l'éducation des adultes à une époque où cette formation n'était tout simplement pas disponible à ceux qui avaient abandonné les études. Les connaissances qu'elles ont acquises au cours de bien des années pourraient grandement faciliter l'établissement d'un programme national de formation professionnelle, mais le ministre a décidé de ne pas les utiliser. Il a préféré faire cavalier seul, si je puis m'exprimer ainsi, et imposer la volonté et le programme du gouvernement fédéral aux provinces. Il leur dit: «Voici le programme tel que nous le concevons; vous devrez vous en accommoder».

● (2040)

Si le gouvernement fédéral persiste dans ce genre d'attitude au sujet de la participation des provinces aux questions d'intérêt commun, il sapera les bases mêmes du fédéralisme au Canada. Nous avons déjà tiré cette leçon du rapatriement de la constitution que nous venons tout juste de connaître. Nous avons pu voir quelle erreur pouvait être l'unilatéralisme. Je suis persuadé que le gouvernement fédéral est bien conscient que le succès des programmes dépend de la collaboration et de la consultation avec les provinces, qui seules peuvent mener à bien l'élaboration d'un programme satisfaisant pour tous les intéressés. Dans le cas du rapatriement de la constitution, on a peine à imaginer tout le mal qu'on aurait pu causer au Canada et aux Canadiens si à la dernière minute on n'avait pas cherché à obtenir l'accord des provinces; il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à voir toute l'agitation dont ce débat s'est accompagné.

Je voudrais en terminant souligner de nouveau qu'il faut insuffler une vie nouvelle au fédéralisme coopératif et ce sont les personnes qui forment le gouvernement qui doivent s'atteler à cette tâche. Ils doivent abandonner l'attitude adoptée par le premier ministre qui proclame la mort du fédéralisme coopératif. Ils doivent prendre toutes les mesures possibles pour qu'il redevienne une réalité, et ce n'est pas en présentant un projet de loi comme le projet C-115 qui n'a pas l'appui des provinces du Canada qu'il y parviendra.

Notre parti, le parti progressiste-conservateur, est souvent accusé de défendre les provinces et de vouloir un Canada privé d'un gouvernement fédéral fort. Je ne crois pas en un Canada dirigé par un gouvernement fédéral qui impose simplement sa volonté d'un océan à l'autre sans consultations préalables avec les gouvernements légitimes et élus démocratiquement des

provinces, que ce soit le gouvernement néo-démocrate récemment élu au Manitoba ou celui qui vient d'obtenir un nouveau mandat à Terre-Neuve. Ils ont été élus démocratiquement tout comme l'actuel gouvernement fédéral. Ils ont un rôle à jouer dans la direction du pays. Ils doivent coopérer et parvenir à une entente raisonnable. Sinon, ce sera l'agitation et le désordre dans le pays. Il suffit pour s'en convaincre de voir ce qui se passe au Québec où le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial sont aux prises. Une telle confrontation est stérile. Ce chapitre de notre histoire n'est pas clos encore puisque tous les libéraux du Québec et les députés libéraux fédéraux ne s'entendent absolument pas sur la voie dans laquelle le pays devrait s'engager. Le gouvernement fédéral a décidé d'oublier le fédéralisme coopératif. Comme l'aurait dit le regretté John Diefenbaker, le gouvernement s'est engagé dans une voie qui n'est pas semée de roses. C'est au gouvernement fédéral à assumer les responsabilités de sa décision.

Si le gouvernement fédéral propose les mesures contenues dans le projet de loi C-115, c'est bien entendu à cause de la situation dramatique de l'emploi. C'est une banalité de rappeler que le taux de chômage dépasse actuellement 10 p. 100. C'est aussi une banalité de dire que nous avons un million deux cent cinquante mille chômeurs. Mais, croyez-le ou non, la situation est pire encore.

Indépendamment de ces un million deux cent cinquante mille chômeurs officiels, il y a au moins 250,000 personnes qui ne sont plus recensées comme demandeurs d'emploi. Ils habitent, qui la Nouvelle-Écosse, qui Terre-Neuve, et comme ils saent qu'il n'y a pas d'emploi, ils ont abandonné leurs recherches. Ils restent chez eux et tâchent de s'occuper. Il y a au total 250,000 personnes qui ont perdu tout espoir de trouver un emploi. En outre, on compte 300,000 emplois qui sont occupés par des personnes sur-qualifiées. C'est ainsi que des enseignants travaillent dans des restaurants et que des ingénieurs cherchent un emploi subalterne dans des bureaux d'étude. Cet état de choses les déprime. Ils ont toutes les qualifications voulues. Ils ont travaillé très fort pour obtenir leurs diplômes, mais ils ne peuvent trouver un emploi à la mesure de leurs qualifications. Il faut les inclure parmi les chômeurs. Par ailleurs, on compte des centaines de milliers de Canadiens qui occupent des emplois à mi-temps, car il leur est impossible de trouver un emploi à plein temps; alors, ils occupent ces emplois qui leurs assurent un revenu pour quelques heures de travail seulement. Eux aussi, il faut les compter parmi les chômeurs. Si on les additionne, cela donne probablement jusqu'à 800,000 personnes dans cette situation. Quand on parle du chômage au Canada, on ne parle pas uniquement du million et quart de chômeurs officiels. On parle aussi du quart de million de chômeurs qui ont cessé de se chercher du travail, du quart de million et plus de travailleurs qui sont surqualifiés pour leurs postes actuels, plus 800,000 ou environ qui travaillent à temps partiel, faute de pouvoir trouver un emploi à plein temps. Quand on additionne tous ces chiffres, la somme n'en est pas de un million et quart; elle dépasse largement les deux millions. N'oublions pas que notre population active compte seulement à peu près 11 millions de Canadiens; c'est donc dire que près de 25 p. 100 de la population active souffrent du chômage. Voilà pourquoi le ministre doit se précipiter à la Chambre des communes et prétendre qu'il prend des dispositions pour remédier au chômage au Canada.